

Projet éolien de Montreuil-sur-Brêche (60)



Vue sur la zone d'implantation potentielle

Lettre d'information n°1

Juin 2026

Depuis 2024, la société **JP Energie Environnement**, producteur français d'énergies renouvelables, étudie la faisabilité d'un parc éolien sur la commune de Montreuil-sur-Brêche, en partenariat avec les élus locaux.

Des **études environnementales (écologique, acoustique et paysagère)** sont menées pour déterminer la faisabilité de ce projet et en définir les caractéristiques (modèle et nombre d'éoliennes, implantation, etc.).

Un mât de mesure sera notamment installé sur la zone en août 2026.

À partir des résultats de ces expertises, différentes variantes d'implantation seront étudiées afin de définir la configuration optimale dans le respect des enjeux humains et environnementaux.

Cette première lettre d'information a pour objectif de vous présenter la zone d'implantation potentielle, les études en cours, le calendrier du projet ainsi que les prochaines étapes.



Un **site propice à l'implantation d'éoliennes**.



Une **production locale** d'électricité renouvelable et **bas carbone**.



Des **retombées économiques durables** pour le territoire.



Un **partenariat public-privé** entre JPee et la **Banque des Territoires** (groupe Caisse des Dépôts).



De **l'activité économique** et de **l'emploi** pour le territoire.

HISTORIQUE DU PROJET



Février 2024

Première rencontre avec le conseil municipal de Montreuil-sur-Brêche ;



Avril 2024

Délibération du conseil municipal en faveur de la réalisation des études pour un projet éolien sur la commune ;



2024 - 2025

Sécurisation foncière et affinage des zones d'implantation potentielles ;



Février 2025

Délibération du conseil municipal en faveur de l'utilisation des chemins ruraux de la commune pour le projet éolien ;



2025

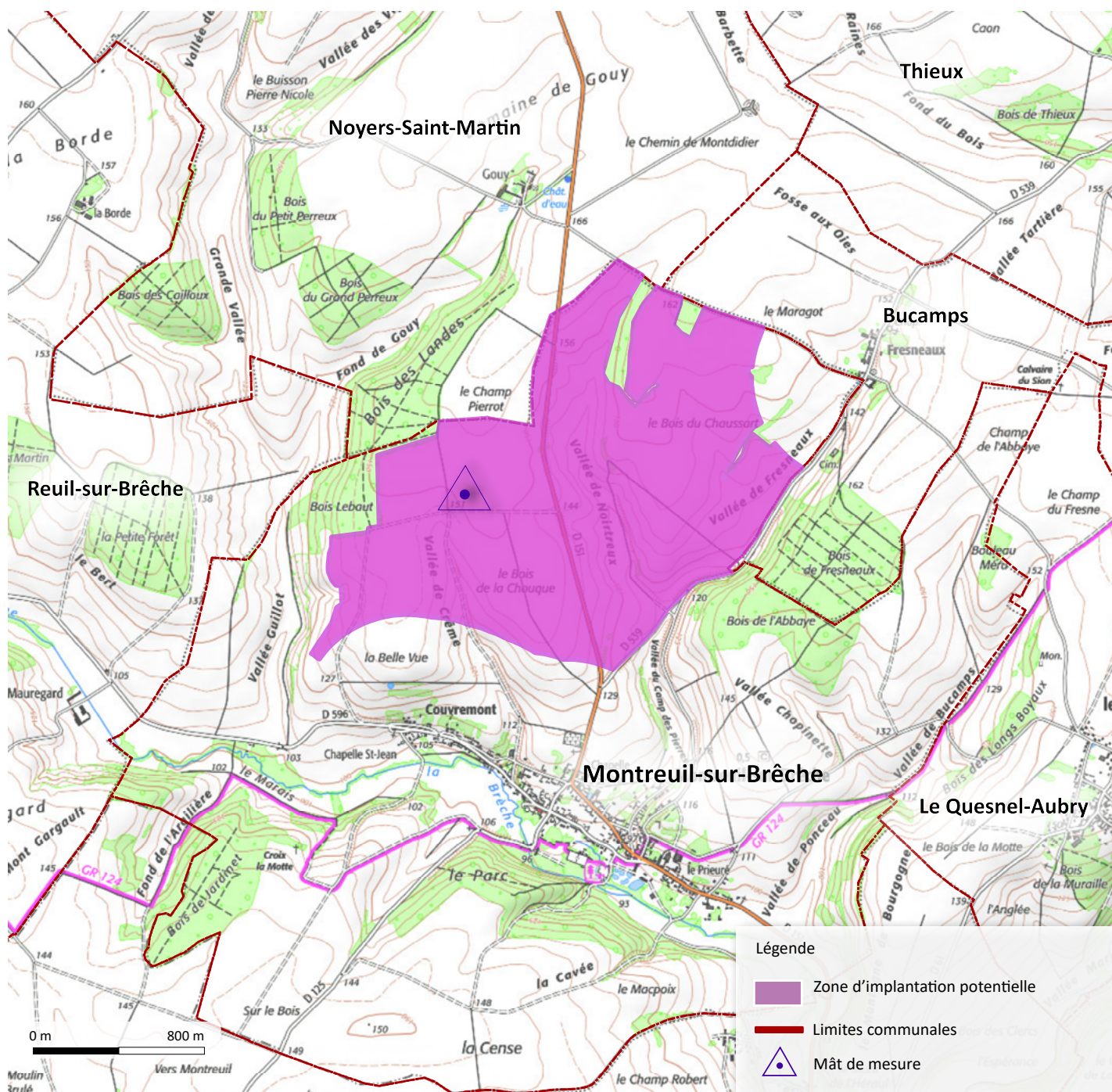
Étude de faisabilité, levée des principales contraintes techniques et commande des études environnementales ;



Mars 2026

Lancement des études environnementales : écologique, paysagère, acoustique.

ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE



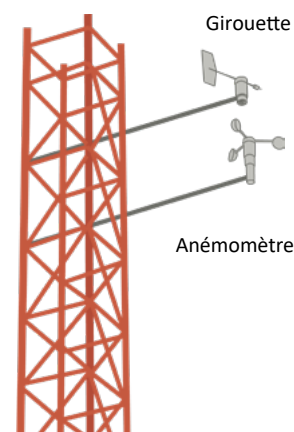
INSTALLATION D'UN MÂT DE MESURE

Afin de qualifier la puissance et la direction des vents et d'étudier l'activité des chauves-souris en altitude, **un mât de mesure de 100 mètres sera installé en août 2026.**

Cette structure en treillis est équipée, à différentes altitudes, d'instruments permettant de mesurer la vitesse (anémomètre) et la direction (girouette) du vent. Des capteurs de température et de pression atmosphérique seront également installés. **L'analyse des données permettra d'estimer avec précision la production électrique du parc éolien.**

Dans le cadre de l'étude écologique, le mât de mesure permettra également d'installer des capteurs à ultrasons qui enregistrent l'activité des chauves-souris en altitude en continu, pendant tout le cycle biologique.

Le mât de mesure restera sur site une année au minimum, afin d'analyser tous les cycles biologiques, et de réduire les incertitudes concernant les données en vent.



ÉTUDES MENÉES

Étude paysagère & patrimoniale

- Recensement des sensibilités et des enjeux du territoire ;
- Réalisation de 45 simulations visuelles (depuis les villages et les hameaux, les axes routiers et les monuments historiques) grâce à une campagne de photos hivernales (feuilles tombées) effectuée à l'hiver 2026/2027.

Bureaux d'études :



Geophom

- Installation du mât en août 2026 ;
- Mesure en continu de la vitesse et de la direction du vent ainsi que de l'activité chiroptérologique (via des capteurs à ultrasons).

Bureau d'études :

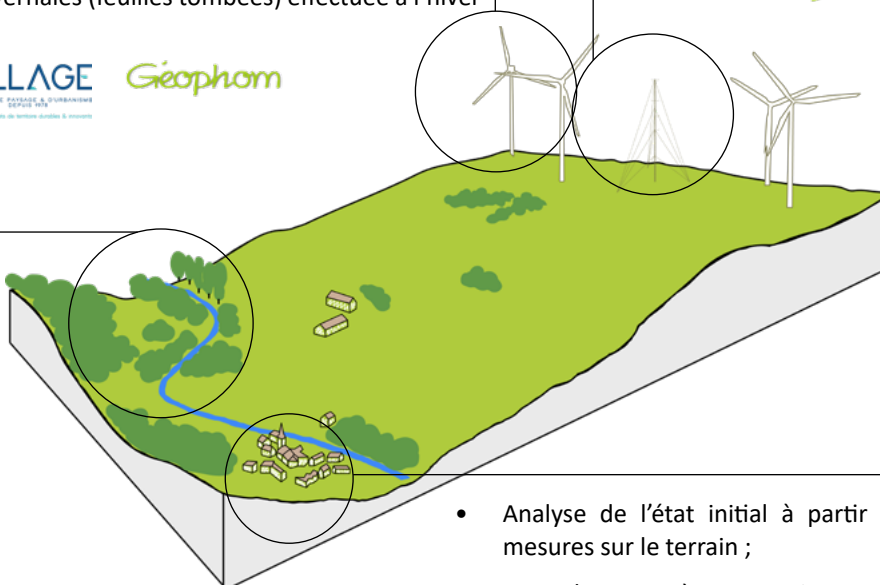


Mesure du vent

Étude écologique

- Les inventaires écologiques dureront 1 an, soit 1 cycle biologique complet (4 saisons) ;
- Des passages d'écologues sur site seront effectués pour l'observation de la faune et de la flore ;
- Environ 50 sorties sont prévues sur le terrain.

Bureau d'études : **ENVOL**
ENVIRONNEMENT



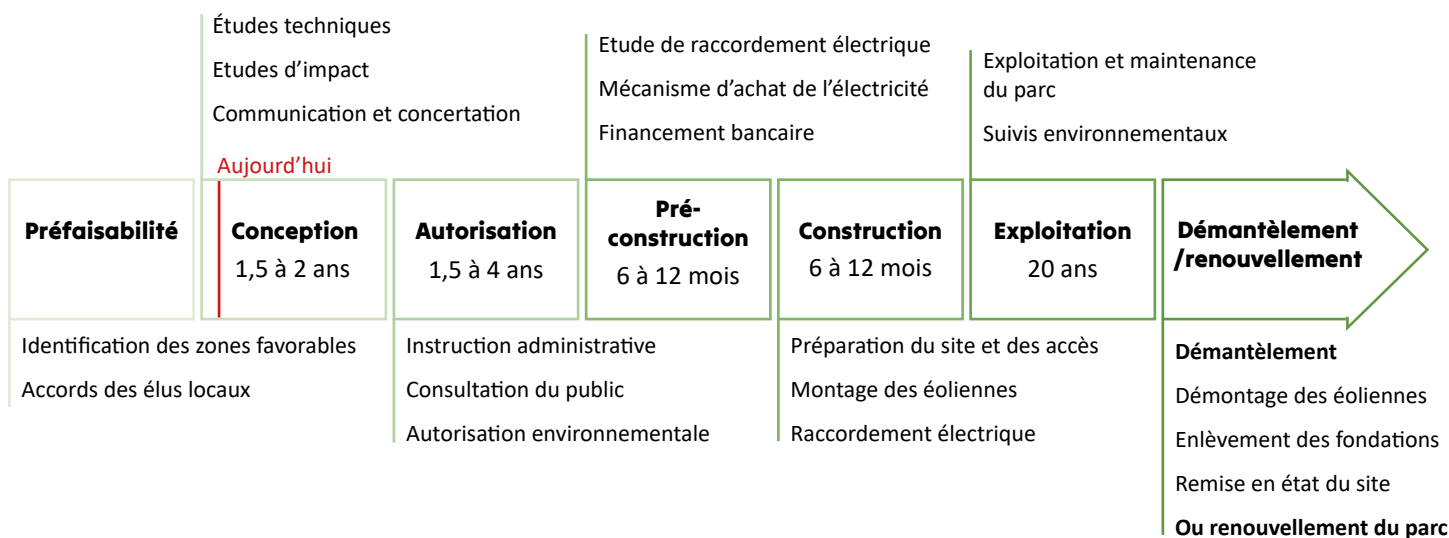
- Analyse de l'état initial à partir de mesures sur le terrain ;
- Pose de sonomètres au niveau des habitations les plus proches de la zone d'implantation potentielle ;
- Modélisation acoustique du projet éolien.

Bureau d'études :



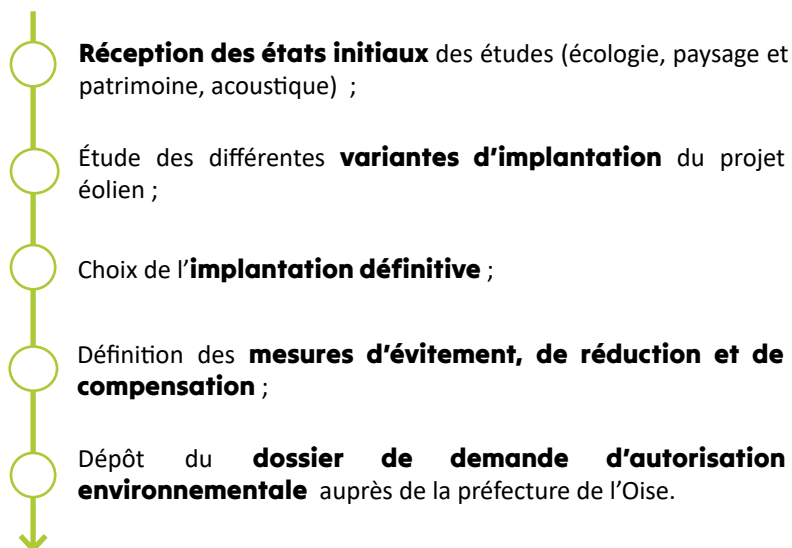
Étude acoustique

DÉROULÉ D'UN PROJET ÉOLIEN



Le projet éolien est actuellement entré dans sa **phase d'études** (conception), engagée depuis **mars 2026**. Cette étape permet d'analyser les enjeux techniques, environnementaux et paysagers du territoire, tout en menant les échanges nécessaires autour du projet. Le **dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE)** auprès de la Préfecture est envisagé **fin 2027**.

PROCHAINES ÉTAPES



Retrouvez toutes les informations sur le site internet dédié :



montreuil-sur-breche-60
.parc-eolien-jpee.fr

RÈGLES DE DÉMANTÈLEMENT DES PARCS ÉOLIENS

La réglementation impose de retirer l'intégralité de la fondation et de remplacer les terres excavées par des terres de mêmes caractéristiques que celles du terrain.

Des garanties financières sont constituées et ne sont utilisées que dans l'hypothèse d'une défaillance de l'exploitant du parc éolien. Le montant de ces garanties est proportionnel à la puissance des éoliennes selon la formule suivante : $75\,000 + 25\,000 \times (\text{Puissance unitaire installée en MW} - 2)$.



Cette formule couvre le coût total du démantèlement duquel est déduit la vente des composants des éoliennes aux filières de revalorisation (acier, béton, etc.). De plus, depuis le 1^{er} janvier 2024, la réglementation impose une valorisation de 95 % de la masse de l'éolienne. Enfin, il est possible de renouveler les parcs éoliens en fin de vie. Dans ce cas, les éoliennes peuvent être revendues d'occasion (en tout ou partie).



Producteur indépendant français d'énergie 100 % renouvelable



Fondée en 2004, JP Energie Environnement (JPee) développe, finance, construit, exploite et assure la maintenance de parcs éoliens et de centrales photovoltaïques en France. L'entreprise intervient également dans la construction de centrales solaires pour compte de tiers en autoconsommation individuelle et/ou collective, et poursuit des projets de stockage par batterie.

En juin 2023, JPee a ouvert son capital à la Banque des Territoires à hauteur de 34 %. Liés depuis 2013 par un partenariat de co-investissement, les deux acteurs franchissent ainsi une nouvelle étape afin de soutenir les fortes ambitions de JPee et d'accélérer son activité. Avec une puissance installée en janvier 2026 de 628 MW (18 parcs éoliens et 71 centrales solaires), JPee est l'une des principales sociétés françaises indépendantes d'énergies renouvelables. JPee porte aussi 345 MW en construction ou prêts à l'être, et détient un portefeuille de projets en développement de plus de 2,5 GW.

Entreprise à mission depuis 2024, JPee a inscrit sa raison d'être dans ses statuts : « Agir collectivement pour un avenir désirable en transformant le modèle énergétique au cœur des territoires ».

Production 2025 : 862 000 MWh